

SÉNAT

2^e SESSION ORDINAIRE DE 1963-1964

Annexe au procès-verbal de la séance du 29 juin 1964.

RAPPORT ⁽¹⁾

FAIT

*au nom de la COMMISSION MIXTE PARITAIRE (2) chargée de proposer un texte sur les dispositions restant en discussion du projet de loi organisant un régime de **garantie** contre les **calamités agricoles**,*

Par M. Etienne RESTAT,

Sénateur.

Nota. — Ce document a été publié au *Journal officiel* du 30 juin 1964. (Compte rendu intégral de la séance du Sénat du 29 juin 1964, page 919, 2^e colonne.)

(1) Le même rapport est déposé à l'Assemblée Nationale par M. Bousseau, sous le numéro

(2) Cette commission est composée de : MM. Jean Bertaud, sénateur, président ; Maurice Lemaire, député, vice-président ; Marcel Bousseau, député, Etienne Restat, sénateur, rapporteurs ; titulaires : Bertrand Denis, René Le Bault de La Morinière, Jean Le Lann, Philippe Rivain, René Rousselot, députés ; Octave Bajeux, René Blondelle, Victor Golvan, Marc Pauzet, Henri Tournan, sénateurs ; suppléants : Philippe Danilo, Jean Durlot, André Gauthier, André Halbout, Albert Lalle, Constant Lepourry, Alexis Méhaignerie, députés ; Raymond Brun, Paul Driant, Hector Dubois, Roger Houdet, Michel Kauffmann, Paul Pelleray, Michel de Pontbriand, sénateurs.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (2^e législ.) 1^{re} lecture : 721, 819, 826 et in-8° 170.
2^e lecture : 991, 1008, 1010 et in-8° 239.

Sénat : 1^{re} lecture : 156, 206, 211 et in-8° 100 (1963-1964.)
2^e lecture : 293, 296 et in-8° 131 (1963-1964.)